

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 1^{ER} JUIN 2017

N° 2017-06-11

L'an deux mille dix-sept, le premier juin à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quinze mai deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 17
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 19 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 28
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**15 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Roger DIDIER à Gérard TENOUX, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Pierre COMBES, Myriam HUGUES

Invité présent

Laurent HARO

Invitée excusée

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 15 heures.
Monsieur Valery LIOTAUD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Réseau d'éducation à la montagne alpine – Educ'alpes : adhésion 2017

La Présidente expose :

Educ'alpes, Réseau d'éducation à la montagne alpine, est une association créée en 2010 qui a pour finalité la fédération des acteurs de domaine de l'éducation à l'environnement des massifs alpins français. Ce réseau s'est donné plusieurs missions. Il vise à permettre aux acteurs alpins de l'éducation à l'environnement et au territoire de mieux se connaître, à recenser l'ensemble des ressources pédagogiques concernant le territoire alpin et de les partager et à favoriser l'organisation de projets collectifs menés par le Réseau ou par les membres du réseau.

Interlocuteur privilégié pour les acteurs alpins comme pour les partenaires institutionnels, le Réseau permet de faire remonter les idées du terrain et de favoriser leur lien avec les politiques publiques territoriales.

Ce réseau anime notamment le réseau des chargés de mission « éducation environnement et au territoire » des Espaces Protégés Alpains français (Parcs nationaux, Pnr, réserves naturelles, etc.). Chaque année, un séminaire porte sur les enjeux de l'éducation au territoire en montagne.

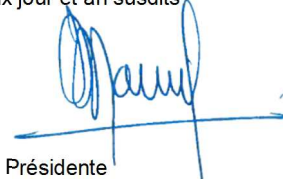
Le réseau Educ' Alpes a été reconnu officiellement à plus d'un titre : il est ainsi membre du Comité de massif et reconnu par le Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC). Il bénéficie du soutien financier des Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la DATAR, de l'Europe, de la Fondation de France, du Parc national des Ecrins.

La Présidente propose donc aux membres du bureau d'adhérer au réseau Educ'Alpes pour l'année 2017 pour un montant de **100 €**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** d'adhérer au réseau Educ'Alpes pour l'année 2017
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ